



# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

2024

Q  
T  
E  
D  
L

# ERIK CHOPARD

PRÉSIDENT DU GROUPE CHOPARD

# QUENTIN CHOPARD

VICE-PRÉSIDENT DU GROUPE CHOPARD



**L**'année écoulée a marqué une étape décisive dans notre engagement en faveur d'une croissance responsable et durable. À travers notre première Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF), nous avons affirmé notre volonté de structurer et de renforcer notre démarche RSE. Ce premier exercice nous a permis de poser des bases solides, d'évaluer nos actions et d'identifier les axes d'amélioration pour aller encore plus loin.

En 2024, nous avons accompli des progrès significatifs, notamment en matière de performance énergétique, et de renforcement de nos engagements sociaux et sociétaux. Grâce à une politique structurée et une implication forte de nos équipes, nous avons pu mettre en œuvre des actions concrètes et mesurables.

Parmi les avancées notables, citons :

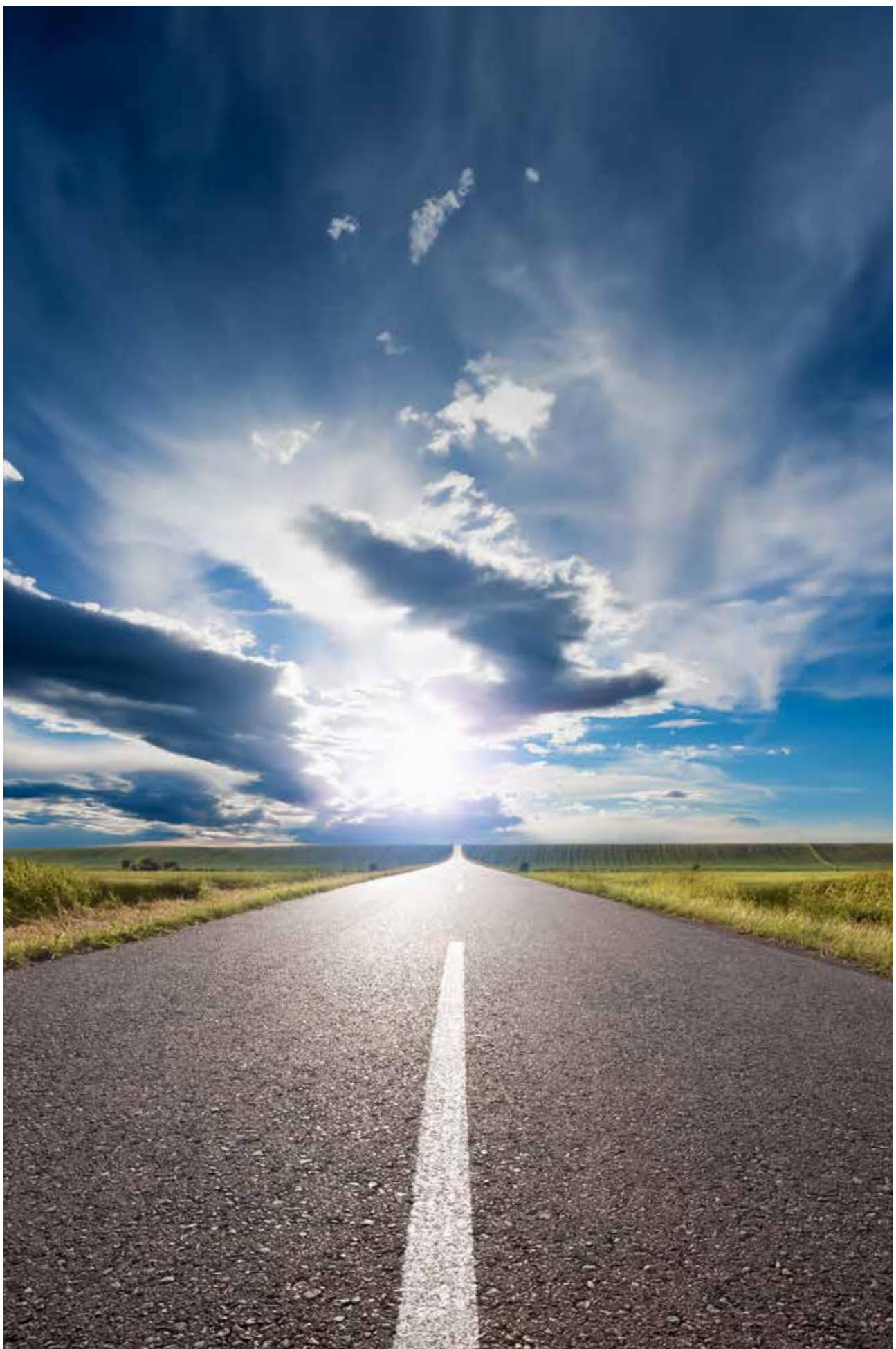
- **L'accélération de notre transition énergétique**, avec la promotion de mobilités plus durables ;
- **L'amélioration de nos pratiques environnementales**, avec une meilleure gestion des ressources et de nos déchets ;
- **Une attention accrue au bien-être de nos collaborateurs et partenaires**, renforçant notre culture d'entreprise responsable.

Dans une démarche collective et engagée, nous avons souhaité donner de l'ampleur à notre stratégie RSE en impliquant directement nos collaborateurs. L'équipe de copilotes RSE, constituée à la fin de l'année 2024, va s'engager pleinement dans le déploiement de celle-ci.

Composée d'une quinzaine de collaborateurs volontaires issus de différents services, elle aura pour mission de sensibiliser nos équipes en interne et d'accompagner nos clients vers des pratiques plus durables. Par leur engagement, ces ambassadeurs de la RSE contribueront activement à ancrer ces valeurs au cœur de notre activité, en faisant de la responsabilité environnementale et sociale un véritable levier de transformation positif et durable.

Si ces premiers résultats sont encourageants, ils nous rappellent aussi que le chemin vers un modèle d'entreprise pleinement responsable est un travail de long terme. Cette deuxième DPEF s'inscrit dans cette continuité et vise à approfondir nos engagements. Nous avons défini de nouveaux objectifs ambitieux et renforcé notre dispositif de suivi pour garantir des progrès tangibles.

Notre ambition est claire : être un acteur engagé et exemplaire, en conciliant performance économique et responsabilité environnementale et sociale. Nous remercions l'ensemble de nos équipes, partenaires et parties prenantes pour leur mobilisation et leur implication dans cette dynamique vertueuse.



# SOMMAIRE

## 06. PRÉSENTATION GROUPE

## 08. HISTOIRE DU GROUPE

## 10. UNE STRATÉGIE AMBITIEUSE AU SERVICE DES NOUVELLES MOBILITÉS

## 11. GOUVERNANCE : UN COMEX ENGAGÉ ET DÉTERMINÉ

## 12. UN ANCORAGE TERRITORIAL FORT

## 14. UNE ORGANISATION MÉTIERS, AUTOUR DE LA CHAÎNE DE VALEUR

## 16. UNE POLITIQUE RSE AMBITIEUSE « HORIZON 2030 »

## 18. ENGAGEMENT 1 :

Mettre le développement durable au cœur de notre stratégie d'entreprise et partager notre vision avec nos parties prenantes

## 22. ENGAGEMENT 2 :

Faire grandir nos collaborateurs

## 26. ENGAGEMENT 3 :

S'engager solidairement sur nos territoires

## 30. ENGAGEMENT 4 :

Proposer des produits et services innovants à faible impact environnemental

## 34. ENGAGEMENT 5 :

Garantir une chaîne d'approvisionnement et de distribution responsable

## 38. ENGAGEMENT 6 :

Se mobiliser en faveur de l'économie circulaire

## 42. NOTE MÉTHODOLOGIQUE

## 44. REMERCIEMENTS

# PRÉSENTATION GROUPE

---



## EN QUELQUES MOTS

**A**ujourd'hui reconnu comme un acteur majeur dans la distribution automobile en France, Le Groupe Chopard est issu d'une remarquable histoire familiale. Notre entreprise se caractérise non seulement par son succès commercial, mais surtout par ses valeurs profondément ancrées qui ont guidé son développement et son expansion au fil des ans.

Le groupe est fondé en 1958 lorsque Cyprien Chopard Lallier crée une première concession de la marque SIMCA qui constitue le point de départ. Durant 37 ans, Cyprien posera les bases d'un futur exaltant à Morteau (25) puis à Dole (39), notamment via la transmission de sa passion de l'automobile à Erik, son fils. En 1995, Erik Chopard Lallier reprend la direction de l'entreprise et crée la holding ECL.

Ce qui était à l'origine une seule concession automobile va devenir sous l'impulsion d'Erik un groupe de distribution de mobilités à l'influence nationale. Le développement de l'affaire familiale va s'articuler dans un premier temps autour des marques historiques Peugeot et Citroën. En 2005, le Groupe Chopard se compose de 7 points de vente situés dans le nord-est de la France. Ensuite, le développement va s'étendre sur plusieurs axes :

- Géographiquement, avec l'implantation du groupe Chopard dans le sud-est de la France à partir de 2006 et en région lyonnaise en 2015.
- Commercialement, puisque le Groupe Chopard va s'ouvrir progressivement à

d'autres marques : Kia en 2012, Mercedes-Benz en 2015, Toyota en 2022... Avec l'intégration de deux concessions Aston Martin puis l'arrivée de Lotus et Maserati, le groupe s'ouvre au marché du luxe depuis 2021. En 2023, il diversifie davantage son offre avec le constructeur BYD et sa gamme entièrement électrifiée.

- Stratégiquement, avec l'intégration de nouvelles activités et métiers afin de supporter la croissance de la structure. La première plateforme de pièces de rechange IPERIA verra le jour en 2009. Des fonctions supports vont être intégrées, telles que le marketing en 2012.

L'évolution du Groupe Chopard continue de manière exponentielle. A la fin d'année 2024, l'activité commerciale comporte 16 marques automobiles et 9 marques de motos, scooters et véhicules de loisirs. La diversification des activités se construit aussi autour des vélos Virage, des bornes de recharge ultra rapide Electra, ainsi que l'équipement des motards avec l'enseigne Moto-Axxe. L'influence du groupe s'étend de Troyes à Nice, avec une implantation forte sur ses 3 pôles historiques.

Le Groupe Chopard n'est plus seulement distributeur automobile : c'est un protagoniste de l'évolution des mobilités en France. Cette dynamique est largement portée par Quentin Chopard Lallier, petit-fils de Cyprien et Vice-Président du groupe. L'aventure familiale se poursuit désormais au rythme des défis sociétaux et environnementaux caractéristiques du secteur des mobilités.

## EN QUELQUES CHIFFRES



**132**

Points de vente



**2 938**

Collaborateurs



**1,9 MD€**

En 2024



**63 500**

Véhicules neufs et d'occasion vendus



**2 000**

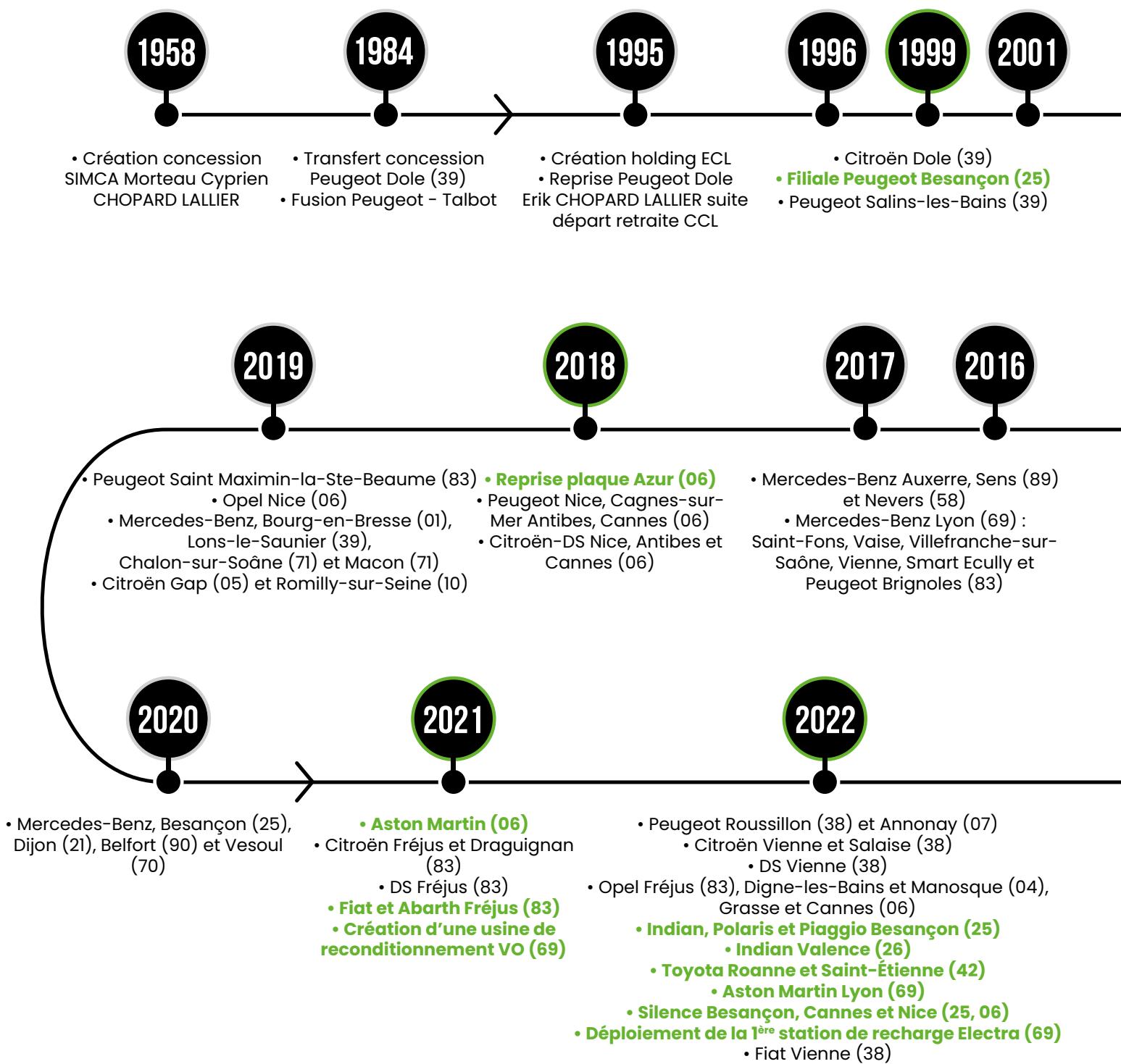
Deux roues neufs et d'occasion vendus

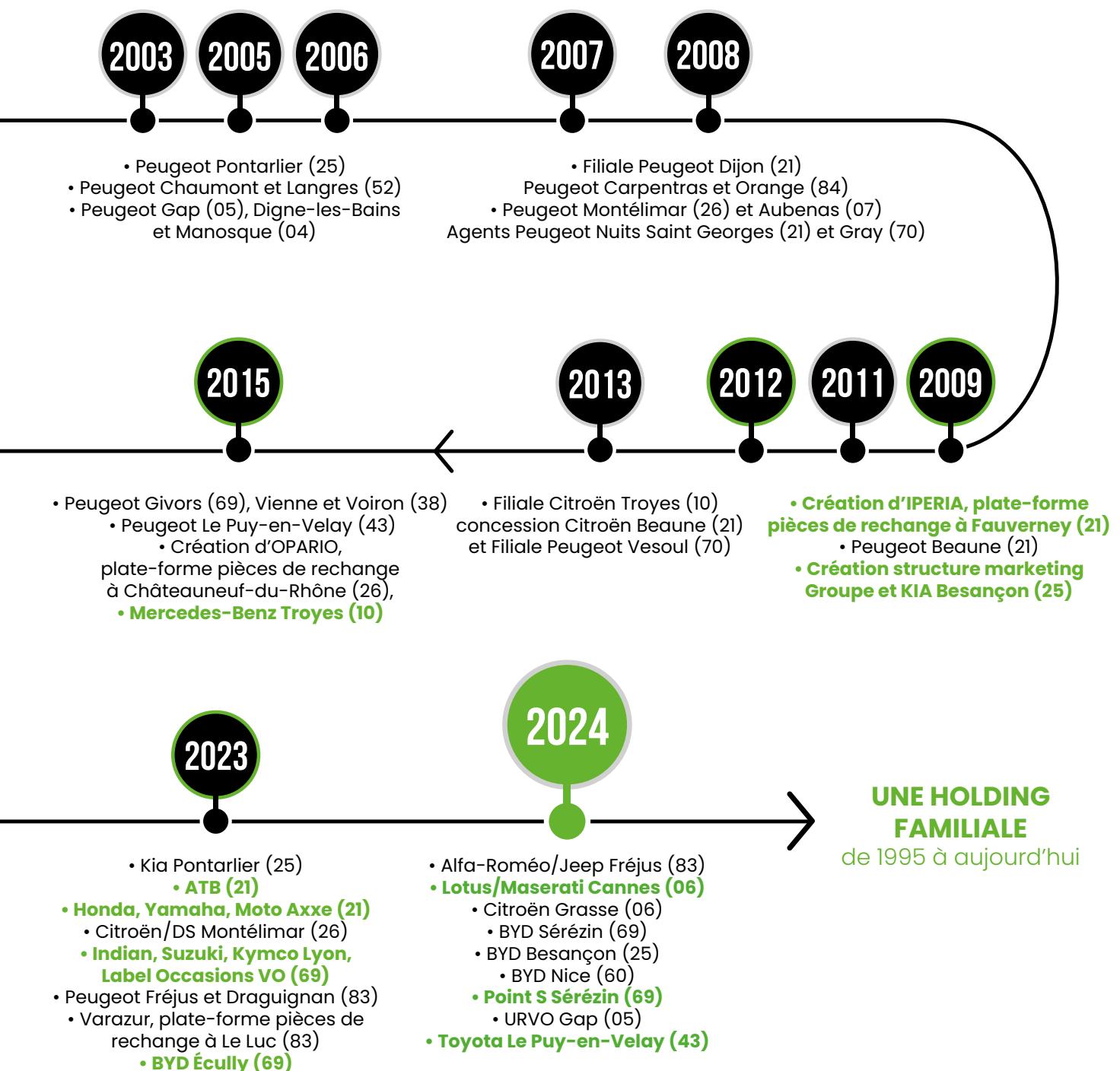


**TOP 3 DES DISTRIBUTEURS DES MARQUES PEUGEOT, DS, MERCEDES-BENZ, INDIAN ET SUZUKI**

# HISTOIRE DU GROUPE

---





# UNE STRATÉGIE AMBITIEUSE AU SERVICE DES NOUVELLES MOBILITÉS

Le groupe Chopard, s'adapte à de nouveaux usages propres et durables grâce à une offre multimodale : distribution automobile multi-marques, motos, scooters, vélos électriques et services pour répondre aux attentes les plus exigeantes des particuliers comme des entreprises.



**L**es partenariats avec des acteurs pionniers de la mobilité et de la recharge électrique permettent au groupe Chopard de se développer durablement à travers ses marques et le maillage de concessions où il est implanté.

Une nouvelle stratégie a vu le jour en 2020 partagée avec ses parties prenantes (comité exécutif, constructeurs automobiles, partenaires financiers) à travers une démarche de co-construction. Le groupe Chopard réaffirme sa vision d'entreprise et ses principaux axes d'actions :

- **Conforter son activité historique de concessionnaire automobile tout en prenant le virage des motorisations hybrides et électriques**
- **Intégrer de nouvelles marques sur ses sites existants**
- **Poursuivre le développement sur le secteur de l'automobile du luxe**
- **Développer de nouvelles solutions et services de mobilité**

La feuille de route annuelle a été partagée à l'ensemble des directeurs du groupe dans un souci d'amélioration de la performance globale des concessions.

# GOUVERNANCE : UN COMEX ENGAGÉ ET DÉTERMINÉ



**E**n co-construisant avec ses parties prenantes la vision de l'entreprise, le groupe Chopard poursuit le développement responsable de ses activités de distributeur de solutions de mobilité.

Le comité exécutif est composé de 6 personnes. Il est responsable de la définition des orientations stratégiques de l'entreprise et de leur mise en œuvre.

Le comité exécutif garantit la conformité des activités du Groupe aux politiques et aux réglementations en vigueur. Il surveille la performance globale pour s'assurer que les objectifs sont atteints.

Le comité exécutif fournit des conseils et un soutien aux cadres supérieurs, aidant à naviguer dans les défis quotidiens et à prendre des décisions éclairées.

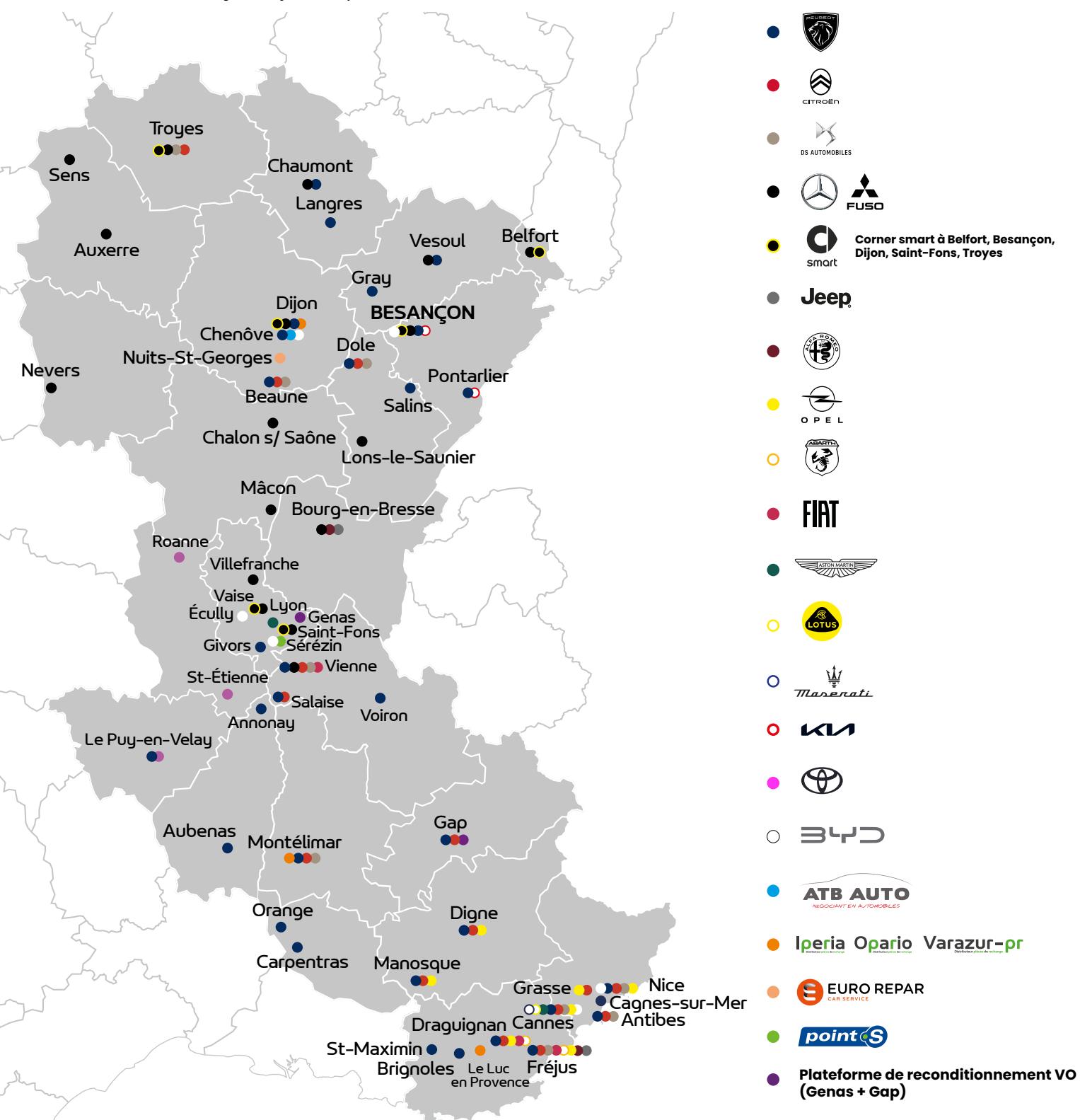
Il joue aussi un rôle clé dans la mise en place de stratégies pour attirer, développer et retenir les talents. Il veille également à promouvoir une culture d'entreprise positive et inclusive.

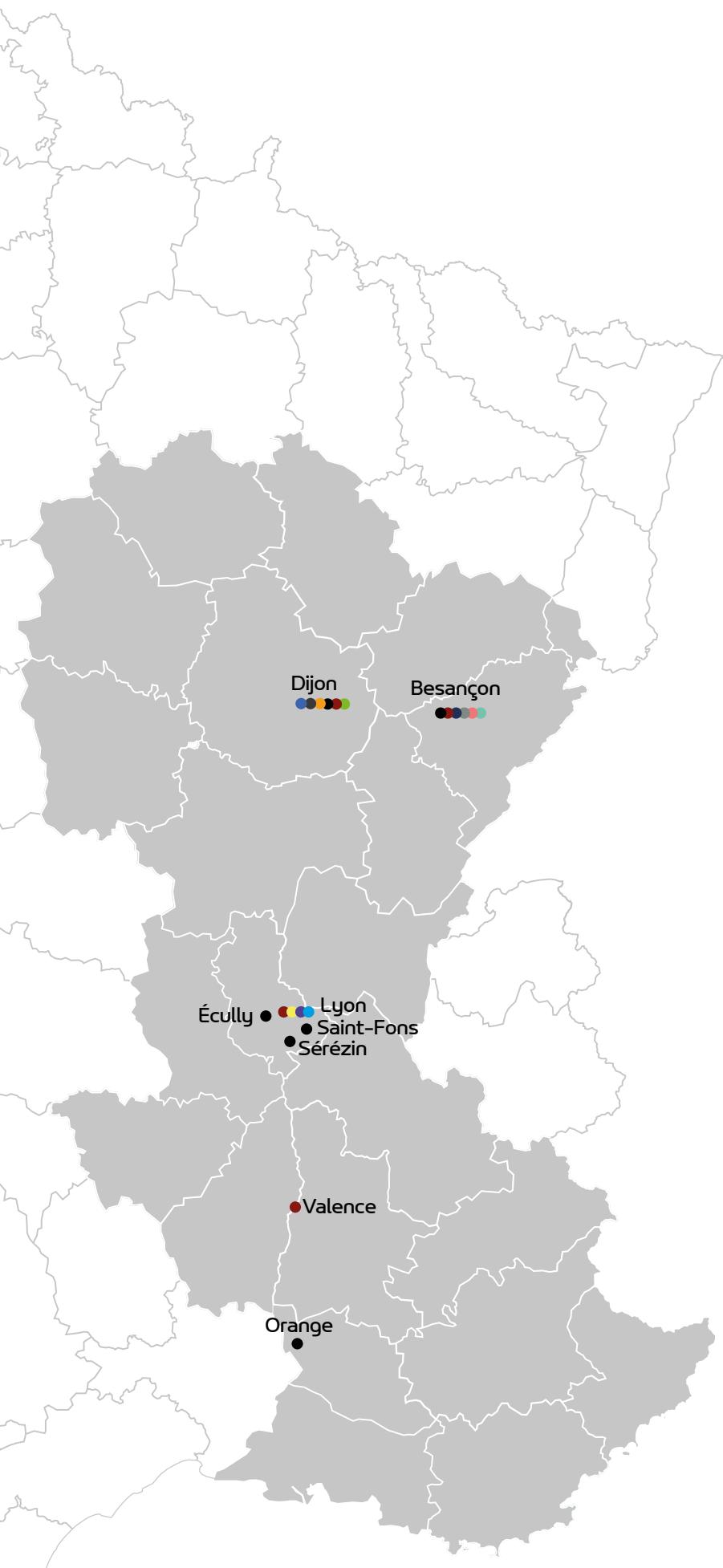
Le comité exécutif est responsable de la gestion financière de l'entreprise, incluant la planification budgétaire, la gestion des risques financiers et la supervision des rapports financiers. Il s'assure que les ressources financières sont utilisées de manière efficace pour soutenir la stratégie globale de l'entreprise.

Le COMEX joue donc un rôle clé dans la définition de la vision à long terme et la gestion des défis quotidiens.

# UN ANCORAGE TERRITORIAL FORT

L'implantation du Groupe Chopard s'étend sur les deux tiers sud-est du pays, de Troyes à Nice. Il bénéficie d'une importante influence en Bourgogne Franche Comté, en Auvergne-Rhône-Alpes et en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le développement récent des marques deux roues et nouvelles mobilités s'appuie logiquement sur les places fortes du groupe, notamment à Besançon, Dijon et Lyon.

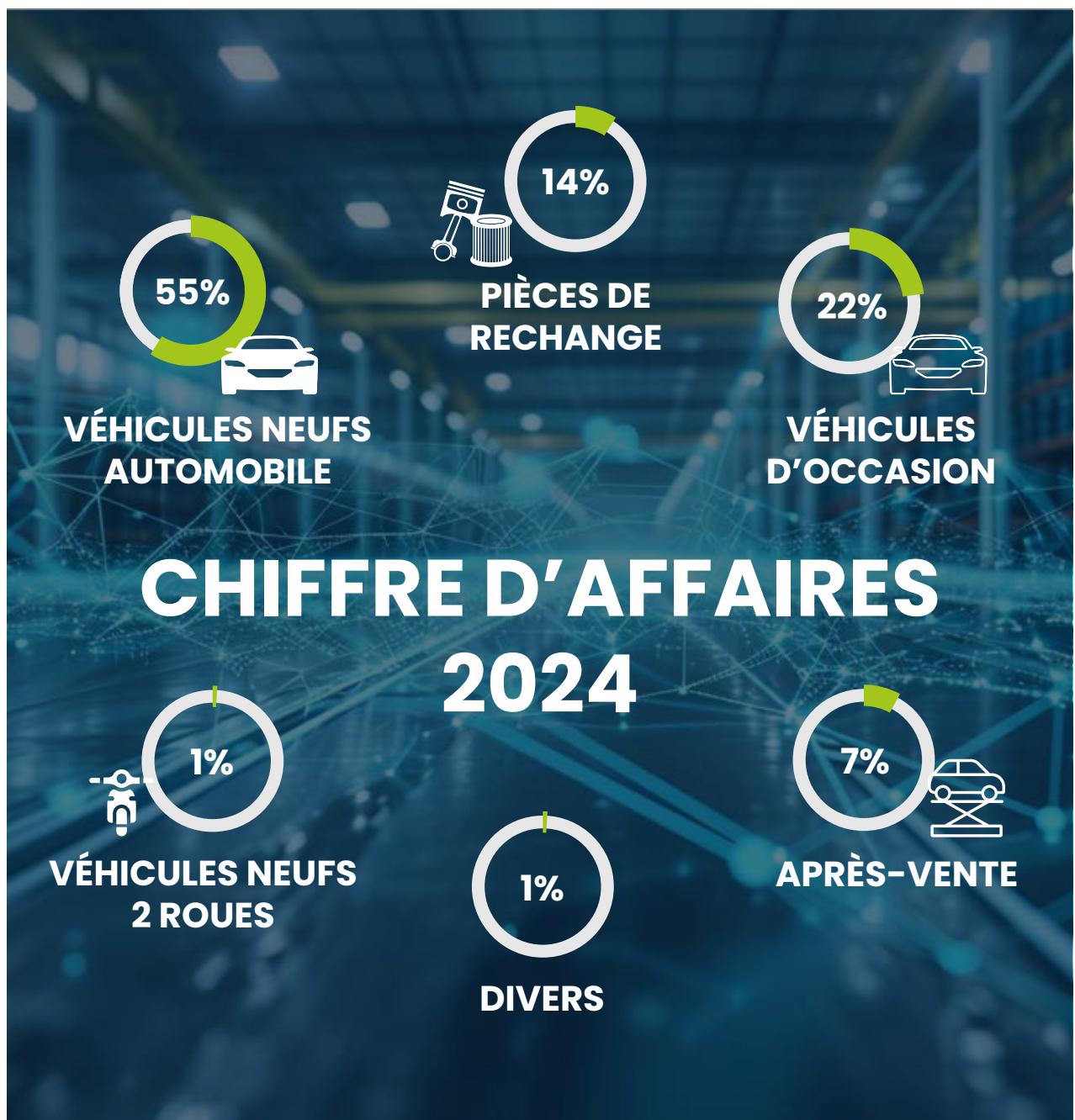


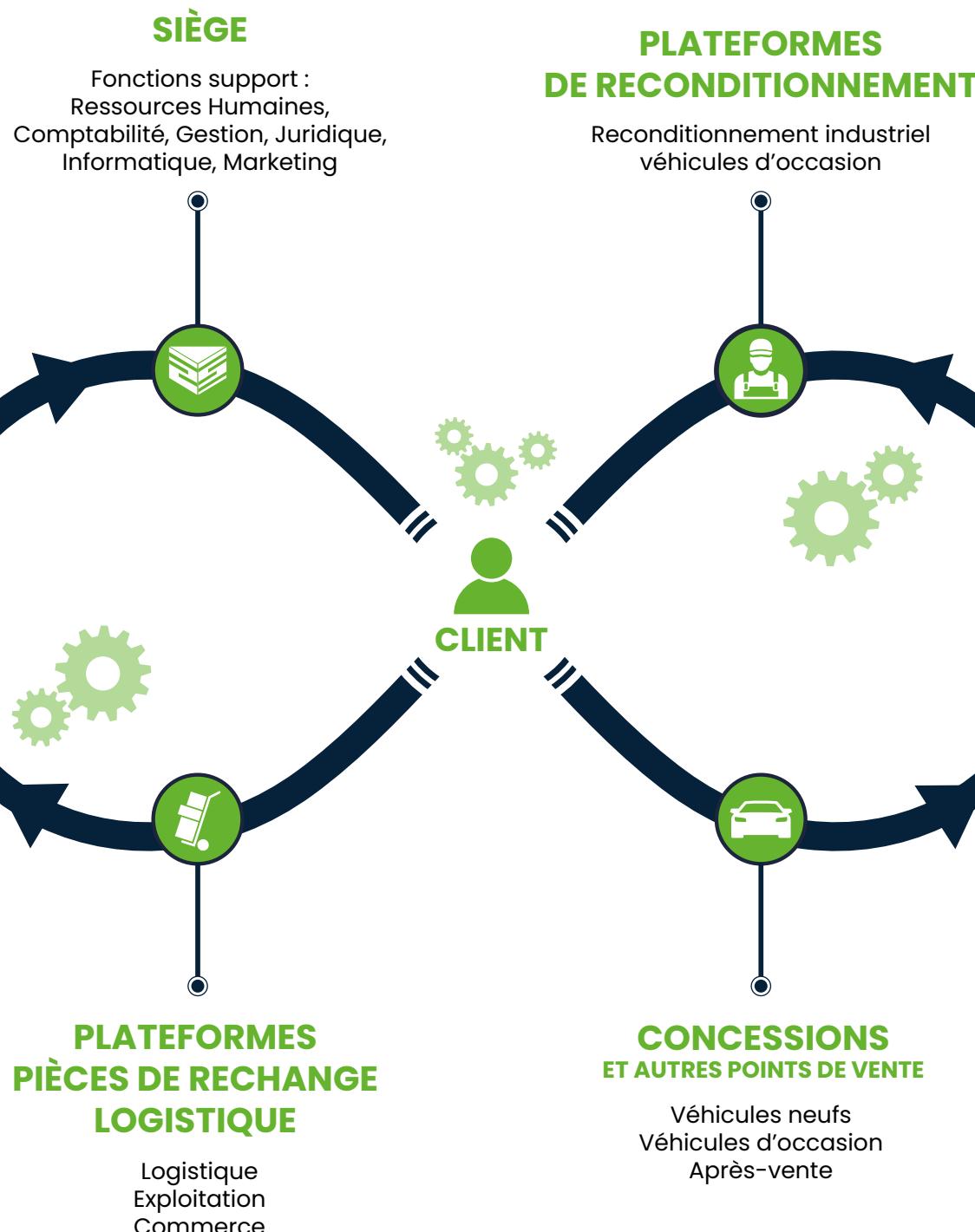


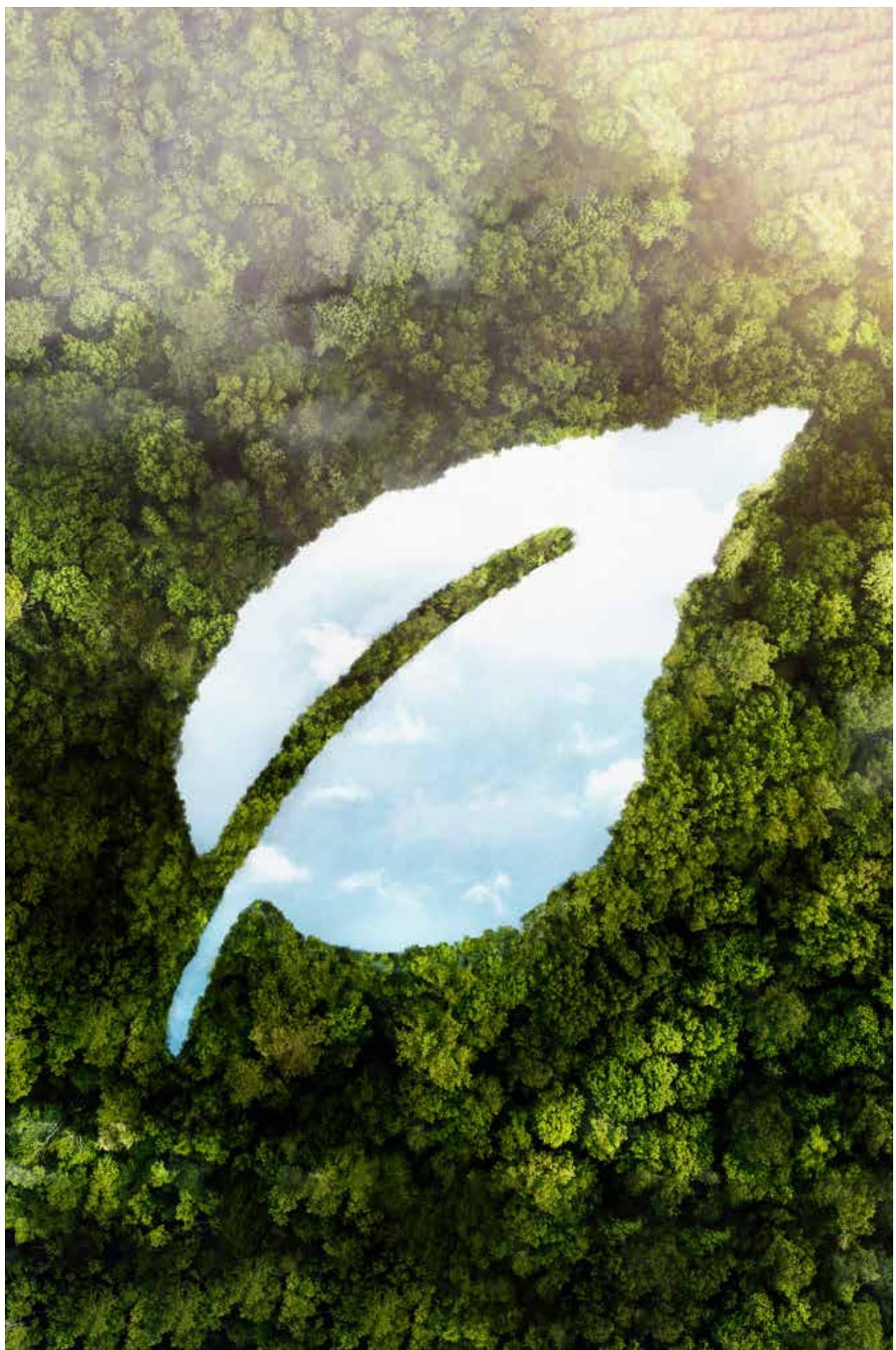
- **Indian**
- **POLARIS**
- **PIAGGIO**
- **aprilia®**
- **Vespa**
- **YAMAHA**
- **MOTO-PXE  
CENTRE D'AXESSOIRES ET D'ENTRETIEN MOTO**
- **HONDA**
- **Kawasaki**
- **SUZUKI**
- **KYMCO**
- **ZONTES**
- **ELECTRA**

# UNE ORGANISATION MÉTIERS, AUTOUR DE LA CHAÎNE DE VALEUR

Si le groupe a amorcé une diversification de ses activités, 98% de son chiffre d'affaires provient de l'automobile en 2024.







# UNE POLITIQUE RSE AMBITIEUSE



La direction poursuit son engagement à travailler autour de 6 axes, avec des objectifs fixés pour chacun d'entre eux sur les années à venir. Ils constituent le programme « Horizon 2030 » :

- 1. Mettre le développement durable au cœur de notre stratégie d'entreprise et partager notre vision avec nos parties prenantes**
- 2. Faire grandir nos collaborateurs**
- 3. S'engager solidairement sur nos territoires**
- 4. Proposer des produits et services innovants à faible impact environnemental**
- 5. Garantir une chaîne d'approvisionnement et de distribution responsable**
- 6. Se mobiliser en faveur de l'économie circulaire**

# ENGAGEMENT 1

METTRE LE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU CŒUR DE NOTRE STRATÉGIE D'ENTREPRISE ET PARTAGER NOTRE VISION AVEC NOS PARTIES PRENANTES



# SENSIBILISATION DES COLLABORATEURS ET RECRUTEMENT DES COPILOTES RSE

**E**n 2023, les responsables des groupes de travail ont reconnu la nécessité d'avoir des copilotes RSE en concession. En 2024, nous avons continué à déployer le plan de communication afin d'identifier des collaborateurs volontaires pour sensibiliser leurs collègues aux enjeux du développement durable. Nous avons d'abord réuni tous les directeurs pour les impliquer dans les différentes thématiques et leur démontrer qu'ils détiennent les clés pour faire avancer les actions. Nous leur avons présenté de manière simple et claire les clés de succès RSE sur site, afin qu'ils intègrent cette réflexion dans leurs activités quotidiennes. Nous leur avons également expliqué l'importance d'avoir un copilote RSE à leurs côtés pour mobiliser tous les collaborateurs et optimiser l'efficacité des actions.



**Le Groupe dispose d'un service marketing étoffé et de services de communication interne dynamiques. Le Groupe de Travail « Marketing responsable » a utilisé ces services pour promouvoir la RSE. Une édition de la newsletter vidéo « Plein Phare » a été presque entièrement consacrée à la RSE, montrant aux collaborateurs ses applications concrètes dans leur quotidien. À la fin de la vidéo, un appel au volontariat a été lancé, permettant aux collaborateurs intéressés de remplir un formulaire pour contacter la responsable RSE. Cet outil a été conçu pour aider les directeurs à identifier leur copilote RSE.**

Une fois la vidéo publiée sur la plateforme de communication interne, elle a été promue au cours du dernier semestre 2024 auprès des directeurs et chefs de services par les membres du COPIL RSE lors des Comités de Pôles. Des exemples d'événements pour réunir les collaborateurs autour de cette vidéo ont été proposés (accueil café-croissant, repas d'équipe, réunion du personnel...), ainsi qu'une affiche incitative à placer dans les lieux de vie des collaborateurs.



Grâce à cette mobilisation et aux éléments de communication, 14 personnes se sont portées volontaires pour devenir copilotes RSE sur leur site. Comme souhaité par l'équipe, ces volontaires représentent divers métiers et sites du Groupe, formant ainsi une communauté représentative de l'ensemble des collaborateurs.

La fin de l'année 2024 a été consacrée à la préparation d'un séminaire de lancement pour les copilotes RSE. Les objectifs de ce séminaire sont multiples : former les copilotes aux enjeux du développement durable, co-construire des événements RSE à déployer en 2025, et créer une dynamique de groupe pour les soutenir une fois de retour sur leur site.



**JESSICA MARTI**  
ASSISTANTE DE DIRECTION, DRAGUIGNAN

*C'est important de pouvoir créer une prise de conscience collective sur le développement durable et l'écologie [...]. J'avais pour ambition de pouvoir développer [ces sujets-là] dans mon environnement professionnel, c'est pour ça que la proposition de rejoindre cette équipe RSE a provoqué en moi cette volonté d'être là aujourd'hui...*

**POUR VOIR LA SUITE**

**>> FLASHEZ <<**



## MISE EN VALEUR DE NOS ENGAGEMENTS RSE AUPRÈS DE NOS PARTIES PRENANTES

**E**n plus des collaborateurs, ce sont toutes les parties prenantes du groupe que nous souhaitons embarquer dans notre démarche vertueuse : nos clients, nos fournisseurs mais aussi nos partenaires institutionnels et financiers. La publication de notre DPEF 2023 nous a permis de communiquer plus largement nos engagements. Celle-ci a été diffusée sur l'ensemble de nos réseaux sociaux, et transmise en direct aux partenaires nous sollicitant sur les thématiques du développement durable. Nous avons aussi fait le choix d'une version physique, accessible sur chacune de nos concessions, à disposition de nos clients et de nos candidats dans les espaces d'accueil et d'attente.



Afin de partager cette vision avec nos clients, nous avons créé une nouvelle page sur notre site internet, intitulée « nos engagements ».

Elle reprend les six axes de notre politique RSE et permet aussi de consulter notre DPEF.

Nous espérons de cette manière pouvoir couvrir tous les canaux de communication existants et rendre accessible ces informations au plus grand nombre.

## PROFESSIONNALISATION DE LA COLLECTE DE DONNÉES

**D**ans une démarche de progrès continu, nous avons souhaité optimiser la collecte des données en lien avec la RSE, améliorer la traçabilité et pouvoir mieux analyser les écarts. Cette ambition nous a amenés à collaborer avec Tennaxia, pour la mise en place et l'utilisation d'un outil numérique.

Tennaxia est une entreprise française, fondée en 2001, spécialisée dans les solutions logicielles et les services de conseil. Leur objectif est d'aider les entreprises et les investisseurs à relever leurs défis en matière de durabilité et à respecter les réglementations. Ils collaborent avec des entreprises de toutes tailles, des PME aux grandes entreprises, ainsi qu'avec des investisseurs et des banques. L'outil mis en place au sein du Groupe permet la collecte et la gestion des données, ainsi que la génération de rapports conformes aux standards internationaux.



Initié en 2023, ce projet fut déployé sur l'année 2024. La phase de paramétrage de l'outils nous a permis de définir avec précision les indicateurs que nous souhaitions suivre, la fréquence des collectes, et à quels niveaux de notre organisation chaque donnée

doit être collectée. Nous avons déterminé les interlocuteurs les plus appropriés à ce stade du déploiement de notre politique RSE pour effectuer ces collectes de données. Il s'agit donc d'interlocuteurs transverses au Groupe, déjà impliqués dans les actions en lien avec la RSE. Ces personnes ont été formés à l'utilisation de l'outils.

**6**

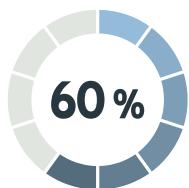
réunions du COPIL RSE dans l'année

**1**

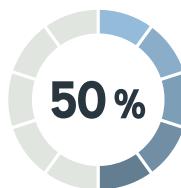
copilotes RSE par pôle



## RÉSULTATS 2024



Campagne de recrutement et de formation de copilotes RSE sur l'ensemble des sites



Formation des directeurs sur les enjeux du développement durable et de la responsabilité sociétale des entreprises



Evaluation de la performance extra-financière du groupe par un tiers de confiance extérieur Ecovadis



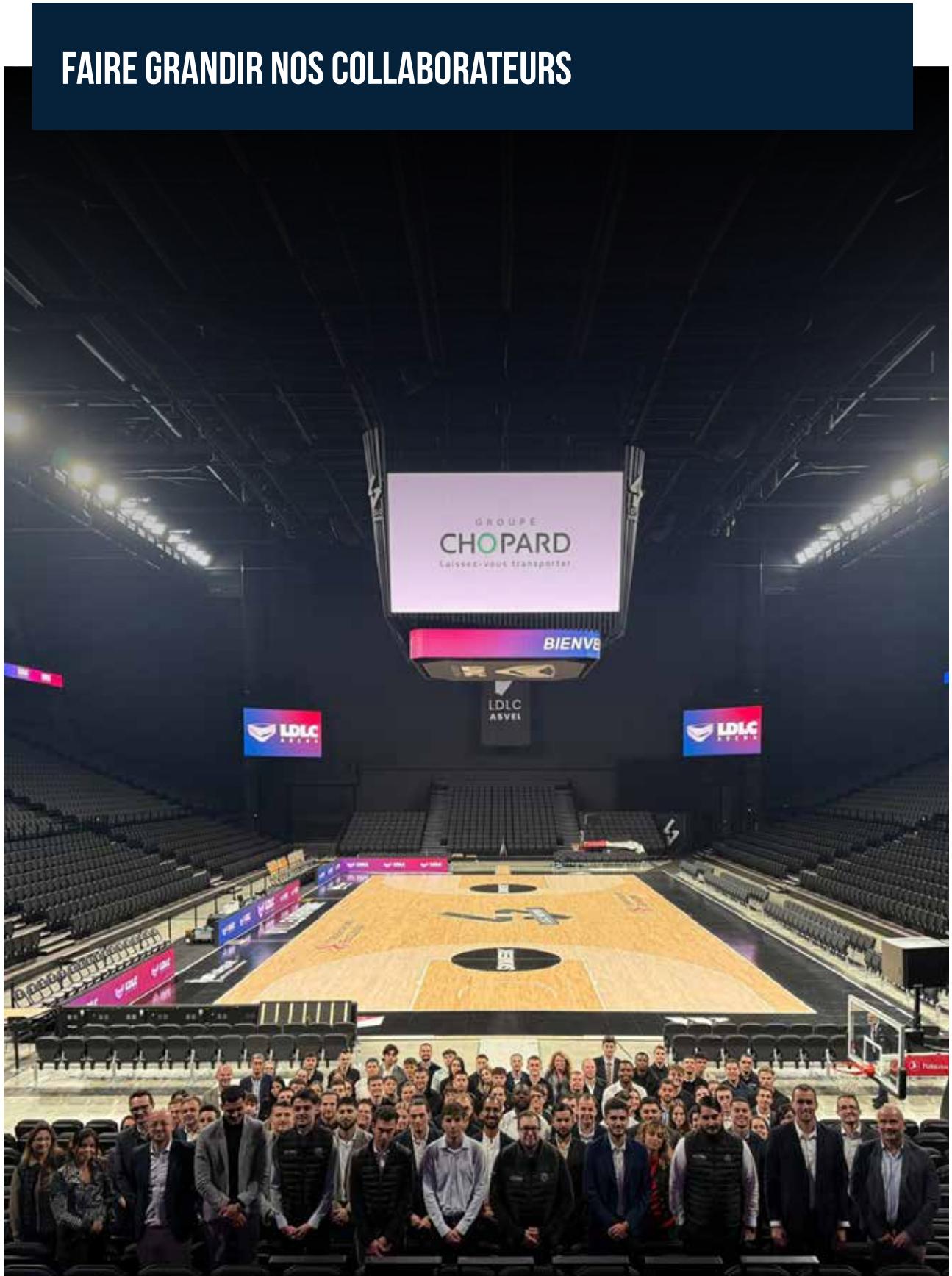
Déploiement de la solution IT de mesure de la performance extra-financière Tennaxia

## AMBITIONS 2025

- Sensibilisation de tous les collaborateurs aux enjeux RSE
- Déploiement sur sites d'actions évènementielles sur les thématiques RSE par les copilotes
- Identification de nouveaux copilotes RSE porter nos ambitions sur tout le Groupe
- Mise en conformité CSRD et publication d'un rapport de durabilité

# ENGAGEMENT 2

FAIRE GRANDIR NOS COLLABORATEURS



## LANCEMENT DE LA DÉMARCHE GPEC

**N**ous avons lancé en 2024 une démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC). Elle s'inscrit en réponse à la forte croissance du groupe ces dernières années et à un marché de l'emploi tendu marqué par une pénurie de candidats pour certains métiers.

L'objectif de cette démarche est de réduire les écarts quantitatifs et qualitatifs entre les ressources internes et les besoins en compétences du groupe. Elle doit permettre de disposer des bonnes compétences au bon endroit, au bon moment et avec le bon positionnement salarial.

Cette approche permettra au Groupe d'accompagner les évolutions de métiers induites par les transformations sociétales, assurant l'atteinte des objectifs opérationnels.

En 2024, une première séance de travail a permis d'identifier les emplois critiques

du Groupe, qu'ils soient stratégiques avec des enjeux économiques ou sensibles avec des enjeux sociaux. Nous avons également déterminé les étapes nécessaires au déploiement de cette démarche, ainsi que la méthodologie de projet et les outils à utiliser. Les premiers groupes de travail se sont concentrés sur l'élaboration des fiches emploi et des compétences liées aux métiers de chef d'équipe et de Conseiller Client Après-Vente, identifiés parmi les emplois critiques du groupe.



## SAVOIRS-ÊTRE POUR SAVOIR FAIRE

**L**e métier de Conseiller Client Après-Vente (CCAV) est un poste sensible de première ligne, nécessitant des compétences en médiation, en prévention et gestion de conflit, car les interactions avec les clients peuvent parfois être délicates. Pour accompagner les CCAV du Groupe dans l'acquisition de ces savoirs-être spécifiques, nous avons choisi d'élaborer une formation sur mesure. Un cahier des charges a été établi et un appel d'offre a été lancé. En phase d'étude, nous avons sélectionné plusieurs prestataires, et effectué une journée de formation test afin de choisir le bon partenaire.



C'est finalement l'organisme de formation Efithéa, qui a été sélectionné pour réaliser cette formation.

En 2024, 39 sessions de formation ont été organisées dans 8 villes, de janvier à mai, totalisant 476 heures et formant 300 personnes. Des sessions supplémentaires sont prévues pour les absents ou les nouveaux arrivants.

La technique pédagogique choisie est basée sur la mise en pratique, sans support écrit, avec une approche unique du formateur, enrichie par son expérience en tant qu'acteur.



**MANUEL PIRÈS**  
FORMATEUR

*Le savoir-être, aujourd'hui, c'est hyper important. Quand on a le savoir-être, on crée de la bonne influence sur les gens qu'on accueille. Il ne doit y avoir qu'un seul challenge : les clients arrivent avec une problématique et une envie de solutions, l'objectif c'est qu'ils repartent en étant satisfaits de la solution que les Conseillers Clients Après-Vente vont leur apporter et de l'accueil, pour qu'en fine, les gens soient contents de venir dans ces concessions.*

**POUR VOIR LA SUITE**

**>> FLASHEZ <<**



## UNE POLITIQUE SÉCURITÉ PROACTIVE, EN FAVEUR DE LA PRÉVENTION

**L**a politique Engagement Santé Sécurité, portée au plus haut niveau par le Président du groupe, vise à garantir la sécurité des salariés et à promouvoir la prévention sur nos sites. Dans ce cadre, trois coordinateurs Sécurité Santé et Environnement ont été nommés pour accompagner les directeurs de sites dans une démarche de prévention active et structurée.

Ce dispositif est supervisé par un comité de pilotage SSE, intégrant deux membres du comité exécutif, témoignant ainsi de l'engagement stratégique du Groupe sur ces enjeux majeurs.

L'un des premiers projets mis en œuvre a été la création d'un mémento SSE à destination des directeurs de site, structuré autour de six thématiques critiques. Ce document comprend une synthèse des principales exigences réglementaires, suivie d'un outil d'autoévaluation permettant à chaque directeur d'apprécier son niveau de maîtrise sur chacun de ces sujets.

Cette démarche s'inscrit dans la continuité des journées de formation « Manager la sécurité », suivies en 2023 par l'ensemble des directeurs, et vise à consolider leur implication dans le développement d'une culture de prévention active.

Le Document Unique d'Évaluation des Risques

Professionnels a été uniformisé sur tous les sites, avec une centaine de documents mis à jour.

La gestion du risque incendie a été renforcée par des formations récurrentes et des visites techniques des sites, incluant des scénarios de départ de feu et la manipulation d'extincteurs.

Les plans de prévention fournisseurs étendus afin d'intégrer un plus grand nombre de prestataires. Bien que la réglementation définit les profils des fournisseurs concernés, il est apparu important de sensibiliser les prestataires récurrents qui interviennent en coactivité avec nos équipes. Cela a permis de repenser l'approche et le fonctionnement avec ces prestataires, favorisant des échanges constructifs sur la sécurité.

L'objectif global de cette politique sécurité est de prévenir les accidents du travail. Au delà du renforcement de la communication sur le sujet, des retours d'expérience à la suite d'incident ont été systématisés et une analyse détaillée des accidents de travail avec arrêts a été approfondie sur l'ensemble des sites.

Par ailleurs, l'accueil sécurité destiné aux nouveaux arrivants a été revu pour mieux s'adapter aux profils des collaborateurs. Un accent particulier a été mis sur les alternants, à travers des modules spécifiques intégrés aux journées d'intégration.

## DES JOURNÉES D'INTÉGRATION POUR NOS NOUVEAUX ALTERNANTS

En 2024, nous avons souhaité accorder une attention particulière à nos nouveaux alternants afin qu'ils bénéficient d'une intégration professionnelle de qualité.

**S**ix journées d'intégration ont été organisées entre septembre et novembre, réunissant 189 alternants et une vingtaine d'intervenants. Le programme de ces journées visait à leur offrir une meilleure compréhension de l'environnement dans lequel ils évoluent, ainsi que de la place et du rôle de chacun dans l'organisation globale du groupe.

Ces journées ont également permis aux apprentis de mieux découvrir les métiers de l'automobile, tant en concession qu'au siège. Elles ont favorisé la création de liens entre eux et renforcé leur sentiment d'appartenance au Groupe. De plus, un module dédié à la présentation des risques professionnels et des mesures de prévention à adopter était intégré au programme.



L'impact positif de cette action a été confirmé par les résultats d'une enquête de satisfaction menée après l'évènement. En effet, 94% des participants ont indiqué que la journée correspondait à leurs attentes, et 72% ont eu l'opportunité de créer des liens. Fort de ce succès, cette pratique est intégrée durablement dans nos processus d'intégration groupe.

## INDICATEURS À SUIVRE

**42 831**  
heures de formation

**352**  
alternants  
(ETP annuel en moyenne)

**23.5 POUR 114**  
accidents du travail

TAUX DE FRÉQUENCE

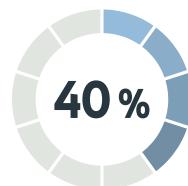
**1.2 POUR 5 838**  
jours d'arrêts

TAUX DE GRAVITÉ

## RÉSULTATS 2024



Poursuivre nos évaluations des risques sur sites, mettre en place des plans d'action de réduction des risques chimiques et renforcer nos plans de prévention



Renforcer nos processus RH au service d'un socle commun de règles et de valeurs qui constituent notre politique RH

## AMBITIONS 2025

- Déployer une démarche de suivi du risque chimique sur 12 sites représentatifs, de manière structurée et efficace
- Mettre en place un accueil Sécurité Nouveaux Entrants dématérialisé afin que tous les collaborateurs reçoivent les bases de sécurité au travail les concernant
- Poursuivre le déploiement de la GPEC : cartographie des métiers et référentiel de compétences
- Poursuivre l'amélioration de la qualité d'accompagnement de nos alternants en formant l'ensemble des tuteurs du Groupe
- Mettre en œuvre des programmes de reconversion pour faciliter l'inclusion de personnes éloignées de l'emploi

# ENGAGEMENT 3

S'ENGAGER SOLIDAIREMENT SUR NOS TERRITOIRES



# UNE FONDATION D'ENTREPRISE GROUPE CHOPARD

**C**réée en 2019 à l'initiative d'Erik CHOPARD, la fondation est portée par les valeurs humaines et d'engagement du groupe.

Elle est avant tout un projet collectif auquel chaque salarié du groupe peut participer et s'associer par le biais de l'appel à projet lancé chaque année auprès de l'ensemble des collaborateurs.

Elle est dotée d'un budget de 200 000 euros sur 5 ans.

Placée sous égide de la Fondation de France, elle s'est donnée pour mission de rassembler les collaborateurs en soutenant 4 causes d'intérêt général (la mobilité solidaire, la protection de l'environnement, l'éducation et l'insertion professionnelle) sur les territoires d'implantation du Groupe.

## DES PROJETS SOLIDAIRES, AU SERVICE DE L'INSERTION

En 2024, nous avons décidé pour la première fois de lancer 2 appels à projet auprès de nos collaborateurs. Il s'agissait de leur offrir davantage d'opportunité pour nous faire connaître des associations ou structures qu'ils souhaitaient voir soutenues.



Afin de garantir une large diffusion de l'appel à projet auprès de nos collaborateurs, une vaste campagne de communication de proximité a été déployée au sein des concessions.

Durant 3 semaines, la déléguée générale de la fondation s'est rendue sur plus de 25 sites afin de présenter les actions de la Fondation aux collaborateurs, répondre à leurs questions et les encourager à proposer des projets à soutenir.

A l'issue de cette campagne, 16 dossiers de candidature ont été reçus et étudiés au cours d'une première phase d'analyse par un panel de collaborateurs du Groupe, selon le fonctionnement de la Fondation. Lors de la seconde phase, 5 de ces dossiers ont été présentés au comité exécutif de la fondation qui a accordé une subvention à 3 d'entre eux.

### • ASSOCIATION ADAPAPE 25

**ADAPAPE 25** est une association dont l'action se situe auprès des jeunes ayant été accompagnés par l'aide sociale à l'enfance.

Sa mission consiste à offrir un parcours de formation pour tous les jeunes accueillis avec une obligation de formation jusqu'à 18 ans et un accompagnement vers l'emploi. Surtout, elle doit éviter les sorties sans solution à la majorité des jeunes accompagnés par l'aide sociale à l'enfance.

Le dossier de l'association visait à l'acquisition de moyens de transport (vélo, trottinette...) qui seraient mis à disposition des bénéficiaires de l'association via le prêt et la location. Cette aide à la mobilité a pour but de faciliter les déplacements des jeunes accueillis pour se rendre en stage ou à leur premier emploi.

La fondation a accordé une aide de 2000 euros à ADAPAPE 25.





**OLIVIER MONNERET**  
COMPTABLE, BESANÇON

*C'est Monsieur Chopard qui m'a invité à contacter la fondation pour faire une demande pour l'association. [...] Quinze jours après avoir eu le vélo, il a déjà eu une utilité. Un jeune qui avait un premier emploi, le vélo lui a donc permis d'aller à cet emploi et c'est un bon début pour lui !*

**POUR VOIR LA SUITE**  
**>> FLASHEZ <<**



## • COMITÉ RÉGIONAL HANDISPORT BOURGOGNE FRANCHE COMITÉ



**Le Comité Régional Handisport Bourgogne Franche-Comté** promeut et développe des activités handisports pour les personnes ayant des handicaps physiques et sensoriels. Organisé en cinq pôles d'activité, il vise à :

- Accueillir et fidéliser les pratiquants des différentes structures partenaires,
- Soutenir les encadrants bénévoles par la mise en place de plans de formation,
- Répartir les compétences pour optimiser l'accompagnement,
- Appuyer le projet de performance des sportifs.

Le projet soumis à la fondation avait pour objectif de rendre les sports de nature accessibles dans le Sénonais aux 89 personnes à mobilité réduite de tous âges grâce à l'acquisition de matériels spécifiques, afin de réduire les inégalités d'accès à ces activités.

La fondation a apporté un soutien à hauteur de 2000 euros à ce projet.

## • ASSOCIATION PLANÈTE ACTIONS

**Planète Actions** est une association écocitoyenne située à Fréjus, engagée en faveur du vivant par la sensibilisation. Elle met en place des actions diversifiées et transdisciplinaires afin d'attirer l'attention du public sur les interactions entre l'homme et son environnement.

Ses activités se concentrent principalement dans le Var-Est, où elle lutte contre les pollutions liées aux déchets sauvages et œuvre pour leur réduction.

Le projet « Mobilité pour la préservation Environnementale » avait pour but de financer l'achat d'un véhicule utilitaire pour transporter les fournitures et équipements nécessaires aux projets de préservation environnementale.

Ce véhicule sera utilisé pour les déplacements nécessaires aux actions de nettoyage, de ramassage, de recyclage de déchets et d'organisation d'ateliers de sensibilisation réalisés par l'association.

La fondation a accordé un financement de 8000 euros à Planète action afin de leur permettre de réaliser leur projet.



## EVOLUTION ET PERSPECTIVES

Un deuxième appel à projet a été lancé auprès des collaborateurs du groupe en septembre et a permis à 12 nouvelles associations de déposer un dossier de candidature. Ceux-ci ont été étudiés par le comité de présélection et 4 d'entre eux ont été présentés au comité exécutif qui s'est tenu en fin d'année 2024.



**Dans le cadre de son évolution, la fondation a pris la décision de mettre fin à sa collaboration avec la Fondation de France afin de se réorganiser en un fonds de dotation.**

Cette transformation vise à accompagner ses ambitions de développement et à offrir un cadre permettant une ouverture élargie à de nouveaux partenaires et bénéficiaires.

Les associations sélectionnées lors du deuxième appel à projet de 2024 seront donc financées en 2025 via la nouvelle entité.

INDICATEURS À SUIVRE

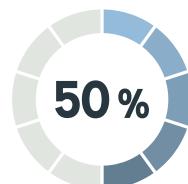
3  
projets soutenus

12 000 €  
versés

## RÉSULTATS 2024



Poursuivre l'action de la fondation avec le lancement de deux nouveaux appels à projet



Poursuivre l'étude de faisabilité de la mise en place d'une plateforme collaborative de solidarité, de l'arrondi sur salaire, du don de congés, et autres dispositifs d'intérêt général en lien avec les collaborateurs

## AMBITIONS 2025

- Poursuivre l'engagement solidaire sur nos territoires via le nouveau fonds de dotation
- Mettre en place le don de congés pour l'ensemble des sites du groupe

# ENGAGEMENT 4

**PROPOSER DES PRODUITS ET SERVICES INNOVANTS  
À FAIBLE IMPACT ENVIRONNEMENTAL**



**L**'électrification du parc automobile en France constitue un enjeu majeur dans la lutte contre le changement climatique et la transition énergétique. Face aux impératifs environnementaux et aux évolutions réglementaires, la mobilité électrique s'impose progressivement comme une solution incontournable pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et la dépendance aux énergies fossiles.

Depuis 2020, le marché français des véhicules électriques a connu une croissance soutenue, portée par des politiques publiques incitatives, des innovations technologiques et une demande croissante des consommateurs.

En 2024, les véhicules électriques représentent environ 16,9 % des ventes de voitures neuves, sur un marché total de 1 718 432 millions de véhicules. Le parc automobile électrique français a dépassé les 1,3 million d'unités, ce qui correspond à environ 2% du parc total. Cependant, malgré ces avancées, des défis subsistent, notamment en matière d'infrastructures de recharge, de coût des véhicules et d'approvisionnement en batteries.



Dans le groupe, en 2024, nous avons vendu 65% de véhicules électriques de plus qu'en 2023 sur notre périmètre historique. Cela représente pour les marques Stellantis un volume de 5156 véhicules électriques neufs et 883 véhicules électriques d'occasion, 5386 véhicules hybrides neufs et 577 véhicules hybrides d'occasion.

Au sein du Groupe Chopard, la vente de véhicules électriques repose sur une approche complète et engagée.

Nos collaborateurs sont formés spécifiquement à la mobilité électrique afin de conseiller nos clients avec expertise et pédagogie. En 2024, nous comptabilisons 325 départs en formation, pour un total de 6590 heures à destination des conseillers commerciaux. Elles concernent aussi bien les produits eux-mêmes, que les techniques de négociation et la pédagogie en lien avec la mobilité électrique. Pour renforcer leur engagement et leur connaissance du produit, nos équipes commerciales ont la possibilité de rouler en véhicules 100 % électriques. Ainsi, ils expérimentent au quotidien cette nouvelle technologie et répondent mieux aux consommateurs. La sensibilisation interne joue également un rôle clé dans notre démarche, favorisant l'adhésion à cette transition énergétique.



Par ailleurs, nous proposons une solution clé en main allant de l'achat du véhicule jusqu'aux solutions de recharge, garantissant ainsi une expérience fluide et simplifiée pour nos clients.

La Recharge Chopard, la structure qui porte notre activité de commercialisation et d'installation de bornes de recharges, a été créée en 2024. Nous avons vendu et installé 277 bornes de recharge électrique au cours de cette année, dont 180 pour les entreprises, 28 pour des particuliers et 69 sur nos concessions.

L'implantation des stations de recharge Electra sur nos concessions contribue de plus en plus à nous positionner comme experts de l'électro-mobilité. Celles-ci ont permis de recharger 24 190 véhicules en 2024, contre 8 012 en 2023, soit une hausse de 202%.

## VIRAGE : UNE GAMME ENRICHIE ET DES SERVICES RENFORCÉS

**E**n 2024, le Groupe Chopard continue de développer son partenariat avec le Groupe Virage. La marque Virage Bikes a lancé une nouvelle collection de vélos à assistance électrique avec plusieurs évolutions majeures :

- Un modèle à cadre ouvert,
- Un nouveau diamètre de roues,
- Le développement d'un modèle pliant.

Avec une intégration complète des batteries au sein du cadre, cette gamme a été perçue comme une avancée technologique et esthétique notable malgré un contexte économique national complexe.

Par ailleurs, le Groupe Virage a également intégré cette année un service de maintenance et de réparation pour une partie de sa gamme, en collaboration avec l'un de ses motoristes partenaires.

Le partenariat entre le Groupe Virage et Keolis Besançon Mobilités se poursuit avec 850 vélos loués aux utilisateurs.



L'année 2024 marque également le déploiement des premiers VAE en entreprise. Des sociétés telles qu'Eiffage, Petit-Fils, ADHAP ou encore Kuba ont fait confiance au Groupe Virage pour leur équipement. Ces premières commandes renforcent l'essor de l'offre BtoB, qui sera désormais portée par l'enseigne My Cycle, spécialisée dans la distribution multi-marque. Cette diversification permettra de proposer une gamme élargie de VAE et vélos mus culaires (VTT, route, cargo, gravel) afin de répondre à des besoins toujours plus variés.



**LAURENT SÉNÉCAT**  
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE KEOLIS

*Un seul objectif: la satisfaction des usagers. Toutes celles et ceux qui viennent louer un vélo doivent être satisfaits du vélo, du service sur l'ensemble du parcours client. Ca doit leur donner envie de continuer à faire du vélo et de privilégier ce mode de mobilité.*

**POUR VOIR LA SUITE**

>> FLASHEZ <<



**EDOUARD LAPOIRE**  
PRÉSIDENT DU GROUPE VIRAGE

*On a nous aussi l'intention de voir de plus en plus de gens sur les vélos. Les locations heureuses, parfois, se transforment en achat ou à des changements de comportement. Notre objectif est à long terme, sur les déplacements durables que l'on peut susciter*

Quant au parc de VAE de courtoisie au sein des concessions du Groupe, le succès est confirmé après environ 16 mois de déploiement. A l'image de Vienne, certaines villes dont les infrastructures et la localisation de la concession se prêtent fortement à cette pratique excellent particulièrement. Ce sont au total 160 VAE de la marque Virage Bikes qui ont été déployés. Certains collaborateurs ont également pu expérimenter leur utilisation dans leur quotidien, offrant ainsi un retour d'expérience précieux pour les clients.

Avec près de 600 VAE vendus en 2024, dont 460 de la marque Virage Bikes, le Groupe Virage ambitionne de renforcer et d'étoffer son offre afin de poursuivre sa croissance et d'accompagner toujours plus de clients dans leur transition vers la mobilité douce.

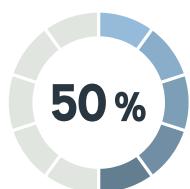
## INDICATEURS À SUIVRE

**277**  
bornes de recharge  
vendues et installées

**597**  
vélos vendus

**24 190**  
sessions de recharges Electra

## RÉSULTATS 2024



Déploiement à grande échelle des offres B2B :  
vélos de fonction, vélos d'entreprise



Ouverture d'une station Electra x Chopard  
à Besançon



Lancement de l'activité La Recharge Chopard,  
dont le recrutement de technico commerciaux  
pour accompagner et conseiller nos clients dans  
le choix de leur solution de recharge et la création  
d'offres spécifiques pour les particuliers  
comme pour les entreprises

## AMBITIONS 2025

- Développement du réseau de magasins dédiés aux vélos électriques : ouverture d'un ou deux nouveaux magasins en 2025, proposition de nouvelles marques et de nouveaux services
- Extension du déploiement de bornes de recharge : installation de 465 bornes de recharge électrique, stratégie renforcée sur les segments B2B et B2C, en s'appuyant sur nos concessions

# ENGAGEMENT 5

GARANTIR UNE CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT  
ET DE DISTRIBUTION RESPONSABLE



## VERS DES ACHATS ÉTHIQUES ET RESPONSABLES

**E**n 2024, notre groupe renforce son engagement en matière d'achats responsables. Conscients de l'impact de nos choix sur l'ensemble de notre chaîne de valeur, nous visons à intégrer des critères éthiques, sociaux et environnementaux dans nos relations avec nos fournisseurs et partenaires.



**Une charte des achats responsables a été formalisée, à l'intention de tous les fournisseurs du groupe.**

Cette charte répertorie les conditions minimales requises pour des prestations conformes aux droits de l'homme, aux droits du travail, à la gestion de l'environnement, à la sécurité et à la lutte contre la corruption. Nous souhaitons que ces conditions s'appliquent aussi bien aux fournisseurs du groupe qu'à nos propres sites de distribution automobile.

La signature de cette charte, prévue en 2025, nous permettra de mieux sélectionner nos fournisseurs. De plus, comme le groupe a pour intention d'entretenir des relations commerciales à long terme avec ses fournisseurs, nous souhaitons coconstruire avec eux les solutions permettant le respect de cette charte dans le temps.

## DES PLATEFORMES DE DISTRIBUTION PLUS VERTUEUSES

**L**e groupe de travail achats responsables s'est intéressé aux activités des plateformes de distribution des pièces de rechange. Sur la plateforme Ipéria, située à Dijon, un comité transport a été instauré au cours du premier semestre. Réunissant les transporteurs et le responsable d'exploitation de la plateforme, il visait à envisager les possibilités d'améliorer l'impact du transport des pièces. L'objectif qui a été défini au cours de ce comité est la certification de l'ensemble de nos transporteurs sur des labels écoresponsables, par exemple le label Transport et Logistique Responsable. Un plan d'action a donc été établi afin d'y parvenir, et les transporteurs ont pu partager entre eux différentes pratiques vertueuses.

Le deuxième axe d'amélioration concerne la production de déchets et la gestion des packagings. Une consultation globale a été lancée pour nos 3 plateformes afin d'optimiser nos pratiques.



**La première étape fut de passer d'une gamme de carton en matière non recyclée en une gamme complète en matière recyclée.**

Ensuite, un système a été mis en place permettant la réutilisation des cartons en provenance de nos fournisseurs, pour l'expédition des pièces à destination de nos clients. De la même manière, ces cartons sont réutilisés pour caler les pièces au sein des emballages.

Enfin, nous avons validé lors du dernier trimestre 2024 la réduction de l'épaisseur de nos sachets plastiques de 80 à 50 microns et la validation de l'utilisation de scotch kraft en lieu et place de scotch plastique.

## UNE OPTIMISATION ÉNERGÉTIQUE DES SITES

**E**n 2024, le groupe Chopard a commandé l'installation de systèmes de GTB (Gestion Technique du Bâtiment) sur près de 40 % de ses sites pour un montant avoisinant les 1 M€ et permettant de couvrir plus de 100 000 m<sup>2</sup> (la taille moyenne des sites équipés est de 3500 m<sup>2</sup>).

L'objectif de la démarche est d'avoir le meilleur système de pilotage énergétique sur les sites et de pouvoir tracer les actions d'efficacité énergétique. Nous avons mis l'accent sur ces investissements car ils représentent une action transverse et rentable.

Dans une optique de maîtrise des consommations, nous avons également décidé d'équiper ces sites de systèmes de sous-comptage connectés pour les différentes énergies et l'eau. Cela permettra de connaître précisément quels sont les usages les plus consommateurs et de cibler de futures priorités d'interventions.

Grâce à ces investissements, le groupe anticipe la réglementation BACS qui va s'imposer à une grande partie de nos sites en 2027 et se dote d'outils permettant de mesurer et suivre nos efforts d'actions d'économies pour l'atteinte des objectifs du Décret Tertiaire.



**GAËTAN BLAISE**  
DIRECTEUR GÉNÉRAL EXEKO, LYON

**POUR VOIR LA SUITE**  
**>> FLASHEZ <<**



*La GTB sert de chef d'orchestre, elle discute en permanence avec tous les équipements du site, que ce soit les systèmes de chauffage et de climatisation, les capteurs de température, de luminosité et de présence. Elle permet de réguler l'ensemble des locaux, en temps réel.*

## LE RÔLE CENTRAL DU DIRECTEUR DE SITE DANS LA GESTION TECHNIQUE DE BÂTIMENT



Le directeur de site est l'administrateur de son installation de GTB. Elle lui permet d'accéder à la supervision de site via une interface sur PC ou téléphone. Sur cette dernière, il a accès aux paramétrages de l'ensemble des équipements de chauffage/climatisation local par local : horaires de fonctionnement, consignes de températures en occupation et fermeture, forçage du fonctionnement. Le paramétrage de l'éclairage est également prévu en plus de détecteurs de présence.

Une fois les paramétrages initiaux terminés, tout est piloté automatiquement. Le directeur n'a plus qu'à suivre ponctuellement le bon fonctionnement et, en cas de dérive, ajuster les réglages. Pour cela, il a accès à un historique de mesures par local (température, luminosité) et des alertes automatiques générées par des dépassements de seuils ou des codes de panne matérielle.

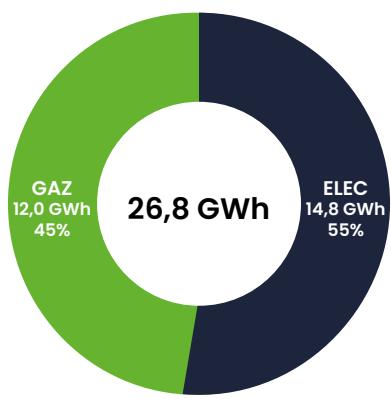
Le directeur peut également suivre l'historique de tous les sous-compteurs par usage, identifier des surconsommations et ensuite piloter les interventions permettant le retour à

une consommation optimisée.

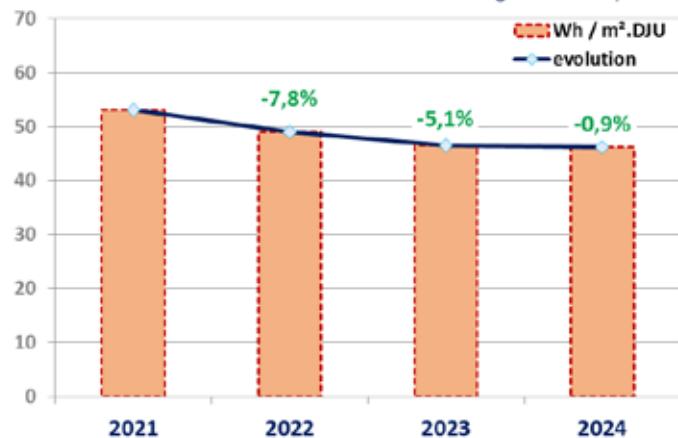
Le point crucial de la réussite réside dans la formation des directeurs de sites à l'utilisation. Bien que ces systèmes de GTB possèdent une interface très ergonomique et permettent un pilotage en automatique, il faut sensibiliser les responsables au suivi régulier, à une fréquence raisonnable. En support, les équipes du service immobilier et le responsable de la performance énergétique auront accès à l'ensemble des GTB à distance par le web et pourront donc accompagner/conseiller le directeur.

## INDICATEURS À SUIVRE

### CONSOMMATION ANNUELLE PAR ÉNERGIE 2024



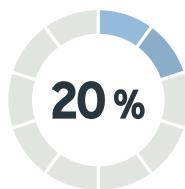
### ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE FINALE EN FONCTION DE L'ÉVOLUTION DES SURFACES ET DE LA RIGUEUR CLIMATIQUE



## RÉSULTATS 2024



Signature de la charte achats responsables par nos principaux fournisseurs



Poursuite du déploiement de la stratégie énergie, dont l'installation des systèmes de GTB et des centrales PV

## AMBITIONS 2025

- Certification de l'ensemble de nos transporteurs sur des labels écoresponsables
- Equipement des collaborateurs des plateformes logistique et des unités de reconditionnement de gilets chauffant pour diminution de la consommation de chauffage et une amélioration du bien-être de ceux-ci
- Déploiement des 30 systèmes de GTB
- Mise en route de centrales photovoltaïques sur 2 sites neufs
- Lancement de l'évaluation des émissions carbone des activités du Groupe

# ENGAGEMENT 6

SE MOBILISER EN FAVEUR DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE



Le Groupe Chopard continue de renforcer son engagement en faveur de l'économie circulaire en développant des services qui prolongent la durée de vie des produits et réduisent l'impact environnemental de ses activités.

## UTILISATION DE L'AZOTE DANS NOS ATELIERS DE CARROSSERIE

**L**'intégration de l'azote dans nos processus de carrosserie représente une avancée majeure dans notre démarche de réduction de l'impact environnemental de nos activités. Ce gaz, reconnu pour ses propriétés inertes, est utilisé pour remplacer partiellement l'air comprimé dans certains équipements, notamment pour l'application de peintures. Cette méthode innovante permet une pulvérisation plus homogène et précise, réduisant ainsi considérablement la quantité de produit nécessaire pour atteindre un résultat optimal.



De plus, cette méthode permet de réduire la température ambiante à l'intérieur des cabines de peinture de 4°C, entraînant ainsi des économies d'énergie. En limitant le surdosage et les pertes de produits, cette technologie contribue directement à une diminution significative des émissions de composés organiques volatils (COV), des substances nocives pour l'environnement et la santé humaine. Moins de solvants volatils dans l'atmosphère signifie une amélioration de la qualité de l'air dans la cabine de peinture et plus largement dans nos ateliers. Par ailleurs, l'utilisation de l'azote améliore l'efficacité globale de nos procédés. Elle permet de réduire le temps et les ressources nécessaires pour chaque intervention, limitant ainsi les retouches et les gaspillages. Ce gain en productivité se traduit également par une meilleure qualité des finitions, renforçant la satisfaction de nos clients.

Cette initiative incarne notre volonté de conjuguer innovation technologique et responsabilité écologique, en démontrant qu'il est possible d'atteindre des performances élevées tout en adoptant des pratiques respectueuses de l'environnement.

## À GAP, OUVERTURE D'UN NOUVEL ESPACE DÉDIÉ AU RECONDITIONNEMENT

**E**n septembre 2024, le Groupe Chopard a inauguré un nouveau centre de reconditionnement à Gap, dédié aux véhicules d'occasion provenant de nos concessions et de celles de nos partenaires. Ce centre a pour objectif de prolonger la durée de vie des véhicules grâce à une remise en état complète, incluant des interventions mécaniques, esthétiques et un contrôle qualité rigoureux. L'industrialisation du processus de reconditionnement sur un site dédié permet l'utilisation d'outils industriels, entraînant une réduction substantielle de la consommation d'eau et d'énergie. La création de ce nouveau centre, qui s'ajoute à celui déjà existant dans la région lyonnaise, permet de réduire le périmètre d'activité de chaque centre et ainsi les distances parcourues par les véhicules.



Au sein de cet espace, un service de réparation et de reconditionnement de jantes aluminium a été mis en place. Il permet de réduire les déchets métalliques en privilégiant la réparation et la remise à neuf des jantes plutôt que leur remplacement, offrant ainsi une solution durable et économique.

Ce service vise à répondre à nos besoins internes en assurant la remise en état des jantes de nos véhicules. Par ailleurs, il sera également proposé à une clientèle externe, incluant des prospects souhaitant revaloriser leurs jantes abîmées, ainsi que des concessions partenaires désireuses d'offrir cette prestation de qualité à leurs propres clients. Cette démarche s'inscrit dans une logique d'économie circulaire tout en élargissant notre réseau de services spécialisés



**BRICE MUSCAT**  
APPRENTI CARROSSIER, GAP

**POUR VOIR LA SUITE**

**>> FLASHEZ <<**



*La jante tourne à 800 tours par minute, tandis que le bras avance à 5 centimètres par minute. Bien que le mouvement du bras soit lent, la vitesse élevée de la jante permet de frapper plusieurs fois le bâton au même endroit tout en avançant lentement. Du coup, on a une très bonne précision.*

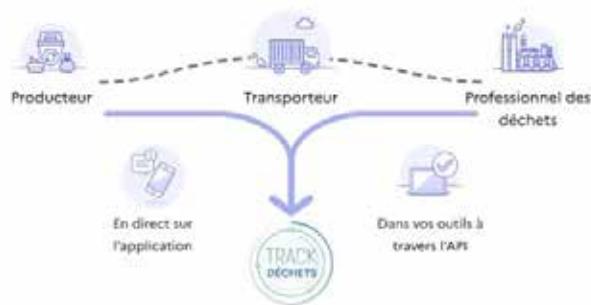
## OPTIMISATION DE LA GESTION DES DÉCHETS



**L**e Groupe Chopard a établi un contrat avec le prestataire Véolia pour l'enlèvement de tous les déchets dangereux produits par ses différents sites. Un tri a été mis en place pour catégoriser correctement les déchets dans les réceptacles appropriés. Des affichages et des formations ont été réalisés pour permettre aux collaborateurs de trier ces déchets de manière efficace.

Véolia a fourni aux sites un système permettant aux chefs après-vente de déclencher les demandes d'enlèvement auprès des agences locales. Les déchets dangereux sont ensuite enregistrés et tracés sur la plateforme réglementaire TRACK DECHETS. Elle permet de suivre leur traitement depuis leur départ des sites jusqu'à leur élimination définitive. Un bilan annuel des déchets enlevés et traités est mis à disposition du groupe par Véolia.

À la fin de l'année 2024, une revue de la classification des codes déchets a été réalisée entre le Groupe Chopard et Véolia afin d'uniformiser la ventilation des déchets sur tous les sites. Une liste de 34 codes déchets a été retenue et validée. La mise en place de cette nouvelle classification sera opérationnelle début 2025, accompagnée de la refonte de la fiche de demande d'enlèvement associée.



INDICATEURS À SUIVRE

**4 000 VO**  
Nombre de véhicules préparés

**15 JOURS**  
Temps de préparation moyen d'un véhicule

## RÉSULTATS 2024



Etudes de faisabilité technique et économique pour la construction de deux nouveaux centres de reconditionnement de VO, ce qui permettra de réduire le périmètre d'activité d'un centre et ainsi les distances parcourues par les véhicules



Mise en place d'un nouveau système de peinture à l'azote permettant de réaliser des économies de produits (peinture) et d'énergie (gaz)



Préparation de 4500 véhicules d'occasion

## AMBITIONS 2025

- Déploiement élargi de l'utilisation de l'azote, sur nos sites majeurs de carrosserie
- Développement du service de réparation de jantes
- Expérimentation en atelier de l'utilisation de housses de protection réutilisables
- Poursuite de la standardisation de la collecte et de la classification des déchets sur l'ensemble du Groupe
- Analyse avec notre prestataire des possibilités de valorisation de certains types de déchets produits

Donnez des lettres à vos chiffres

## ECL

Société par actions simplifiée

6 rue Gérard Mantion  
25000 BESANÇON

RCS BESANCON 400 863 510

# ATTESTATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES INDICATEURS DE LA DECLARATION DE PERFORMANCE EXTRA- FINANCIERE 2024

**DOLE - Siège Social**  
103 Avenue Eisenhower  
BP 154 - 39101 Dole Cedex  
Tél : + 33 3 84 79 48 88  
[rfc@andre-legroupe.com](mailto:rfc@andre-legroupe.com)

**SERVICE SOCIAL**  
Tél : + 33 3 84 79 48 99

**BESANÇON**  
5 Rue Alfred de Vigny  
25000 Besançon  
Tél : + 33 3 81 53 12 67  
[rfc@andre-legroupe.com](mailto:rfc@andre-legroupe.com)

### REVISION & FINANCE COGEFOR

SAS au Capital de 851.450 €. – RCS Lons-le-Saunier 037 350 014 – TVA : FR 19 037 350 014  
SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE REGIONAL DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE ET MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE BESANÇON

## **ATTESTATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES INDICATEURS DE LA DECLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIERE 2024**

Monsieur le Président,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la SAS ECL, et en réponse à votre demande, nous avons procédé à la vérification des indicateurs de performance extra-financière figurant dans le document joint à la présente attestation. Ces indicateurs ont été préparés dans le cadre de la déclaration de performance extra-financières de l'année 2024.

Ces informations, établies à partir des données comptables, des données sous-tendant la comptabilité et à partir d'informations ayant un lien avec la comptabilité de la SAS ECL, au titre de l'exercice 2024, ont été préparées sous votre responsabilité.

Il nous appartient de nous prononcer sur la concordance de ces informations, présentées dans la colonne « Résultat 2024 », avec les données comptables, les données sous-tendant la comptabilité et les informations ayant un lien avec la comptabilité.

Il ne nous appartient pas en revanche de nous prononcer sur la conformité de la Déclaration avec les dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de la société ECL pour l'exercice clos au 31 décembre 2024. Etant précisé à la date d'émission de la présente attestation, nous n'avons pas encore établi nos rapports sur les comptes sociaux et consolidés de la SAS ECL. Il ne nous appartient pas de mettre à jour l'attestation en fonction d'éventuelles modifications qui seraient apportées à ce projet de comptes

Notre intervention, qui ne constitue ni un audit ni un examen limité, a été effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

Nos travaux ont consisté à :

- prendre connaissance des modalités d'élaboration retenues par votre entité pour produire l'information ;
- vérifier que l'information résultant de l'application de ces procédures concorde avec les données sous-tendant la comptabilité de votre entité, ainsi qu'avec les informations ayant un lien avec la comptabilité telles que, notamment :
  - la concordance des indicateurs de l'engagement 2 avec les informations disponibles dans le logiciel de paye utilisé par le Groupe ECL ou tout autre éléments probants ;
  - la concordance des indicateurs des engagements 4, 5 et 6 avec notamment les données de la gestion commerciale, les données issues d'autres solutions

logicielles comptables (logiciel de gestion des fournisseurs) ou extra-comptables (logiciel de suivi des consommations énergétiques ou de suivi des déchets) ;

- vérifier le périmètre géographique et temporel retenu pour l'élaboration de ces indicateurs ;
- apprécier si ces informations sont présentées de manière sincère ;
- vérifier les calculs arithmétiques ;
- collecter les éléments probants justifiant ces données ;

Sur la base des travaux réalisés, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les indicateurs 2024 présentées dans le document ci-joint.

Cette attestation est établie à votre attention dans le contexte décrit ci-avant et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

Fait à Dole



Le Commissaire aux Comptes  
SAS REVISION & FINANCE - COGEFOR  
- Laurent FOURNIER -

Signé par Laurent Fournier  
Le 14/06/2025

ID: tx\_wExbkmWrkXx7

# NOTE MÉTHODOLOGIQUE

---

La réglementation française de « Déclaration de Performance Extra-Financière » oblige les sociétés éligibles à communiquer un certain nombre d'informations relatives aux dimensions environnementales et sociales, ainsi que le mode de gouvernance. Le Groupe Chopard étant structuré de multiples SAS, de par son organisation juridique, il échappe à cette obligation.

Cependant, la publication d'un rapport RSE annuel, depuis 2023, de manière volontaire nous permet de :

- Continuer à structurer notre démarche RSE « Horizon 2030 »
- Mesurer les actions mises en œuvre par des preuves chiffrées et validées par les CAC
- Valoriser auprès des Organismes Financiers et autres partenaires ces actions et notre maturité sur les différentes thématiques
- Anticiper la nouvelle réglementation Européenne CSRD, notamment structurer la collecte de données et préparer les différents acteurs

## PÉRIMÈTRE

---

Pour cet exercice, notre périmètre est celui de la France, incluant le siège social sur trois sites (deux sites à Besançon et un à Lyon), le site industriel de Genas et celui de Gap, les trois plateformes de pièces de rechanges et nos 132 points de vente.

## PÉRIODE

---

Par défaut, les données qualitatives et quantitatives portent pour la période du 1er janvier au 31 décembre de l'année écoulée, soit du 1er janvier au 31 décembre 2024.

## CARTOGRAPHIE DES RISQUES

---

En 2022, nous avons défini et identifié nos risques et enjeux principaux en matière de RSE, en mettant en face de chaque risque, les conséquences pour notre entreprise et nos activités. Nous avons ainsi pu déterminer pour chaque catégorie si elle représentait un risque significatif. Ainsi, nous avons défini la cartographie des risques selon une hiérarchisation des enjeux.

Nous ferons évoluer la cartographie des risques ainsi que la hiérarchisation de nos enjeux au cours des prochaines années. Il est toutefois à préciser, que certaines catégories, évaluées sans risque significatif pour les activités sont quand même traitées dans notre rapport et font l'objet d'engagements ou plans d'actions, car nous les considérons comme majeurs dans les valeurs d'engagement de l'entreprise. Régulièrement, la pertinence de ces informations sera réévaluée.

## COLLECTE DES DONNÉES

---

Les données sont collectées auprès des contributeurs concernés lors des mois de décembre et janvier. La rédaction et publication de cette Déclaration de Performance Extra-financière (DPEF) s'effectue tout au long du premier trimestre 2025.

Les données sociales et sociétales concernant nos collaborateurs sont principalement fournies par la Direction des Ressources Humaines. La production des données environnementales est principalement établie à partir du traitement de données issues de nos systèmes d'information (bases de données de gestion immobilière, registre de suivi des déchets, comptabilité...) ou de la collecte d'informations auprès des prestataires et autres fournisseurs (factures, rapports de bureaux d'ingénierie...).

Le Groupe Chopard s'engage à publier un rapport RSE annuel sur l'ensemble de son périmètre consolidé. L'objectif est de pouvoir comparer les données d'une année civile sur l'autre à périmètre réel.

La construction de ce reporting nécessite une collecte de données importantes qui nous a amené à collaborer avec un prestataire IT spécialisé dans le reporting RSE/CSRD pour la mise en place et l'utilisation d'un outil numérique. Ce projet, a été déployé sur l'année 2024 et les indicateurs présents dans cette DPEF sont issues des données collectées grâce à cet outils numérique.

L'objectif à terme est de responsabiliser les acteurs au plus près du terrain, sur les sites, qui seront sollicités pour la collecte des données. Ils sont les plus à même d'analyser les données et d'apporter de la lisibilité aux résultats obtenus. Enfin, dans le but de piloter certains indicateurs tout au long de l'année, il sera possible de faire des campagnes de collecte à différents moments.

	Indicateur	Résultat 2023	Résultat 2024
Engagement 1	Nombre de COPIL RSE réalisés dans l'année	6 réunions	6 réunions
	Nombre de copilotes RSE par pôle	0 copilote / pôle	1 copilote / pôle
	Notation Ecovadis	/	39/100
	Dépenses annuelles allouées à la RSE	Indicateur non suivi	38 454 €
Engagement 2	Nombre total de salariés	2786,9 ETP	2937,7 ETP
	Nombre de managers	Indicateur non suivi	305,6 ETP
	Part de femmes dans l'effectif total	25,7%	26,8%
	Part de femmes dans les cadres dirigeants	8,4%	10,0%
	Part de femmes dans le service APV	11,2%	12,3%
	Part de salariés en situation de handicap dans l'effectif total	Indicateur non suivi	2,6%
	Part d'alternants dans l'effectif total	10,9%	12,0%
	Ecart de rémunération moyen entre les hommes et les femmes	-18,9%	-18,4%
	Ecart de rémunération moyen entre les hommes cadres dirigeants et les femmes cadres dirigeantes	-24,5%	-16,5%
	Nombre total d'heures de formation	29 770 heures	42 831 heures
	Nombre total d'heures de formation sur le management	Indicateur non suivi	1663 heures
	Nombre d'heures de formation sur la SSE	Indicateur non suivi	6902 heures
	Dépenses annuelle allouées à la formation	Indicateur non suivi	2 913 997 €
	Part de la masse salariale allouée à la formation	Indicateur non suivi	2,6%
Engagement 3	Nombre d'entités qui ont expérimentés ou mis en place la semaine de 4 jours	Indicateur non suivi	6 entités
	Taux de turnover global	30,0%	31,0%
	Taux d'absentéisme	7,5%	6,7%
	Nombre d'accidents du travail sur la période	99 AT	114 AT
	Taux de fréquence	37,6	23,5
	Nombre de jours d'arrêts causés par un accident du travail	4531	5838
	Taux de gravité	1,7	1,2
Engagement 4	Nombre de projets solidaires soutenus	5	3
	Dépenses allouées aux projets solidaires	34 890 €	12 000 €
	Nombre de collaborateurs ayant répondu à l'AAP de la Fondation et/ou ayant participé à une action d'intérêt général organisée par le site	Indicateur non suivi	60 personnes
	Taux d'engagement des collaborateurs sur des missions solidaires	Indicateur non suivi	2,0%
Engagement 4	Nombre de clients ayant utilisé un vélo de courtoisie Virage	Indicateur non suivi	1 469 clients
	Nombre de sessions de recharges Electra	8 012 recharges	24 190 recharges
	Nombre de bornes électriques Chopard vendues	0	277 bornes
	Nombre de vélos vendus	Indicateur non suivi	597 vélos

	Indicateur	Résultat 2023	Résultat 2024
<b>Engagement 5</b>	Nombre total de fournisseurs	Indicateur non suivi	5 649 fournisseurs
	Part de fournisseurs européens	Indicateur non suivi	5 649 fournisseurs
	Part de fournisseurs ayant signé la charte responsable	Indicateur non suivi	0,1%
	Consommation d'électricité	12,9 GwH	14,8 GwH
	Consommation de gaz naturel	12,3 GwH	12 GwH
	Evolution de la consommation finale, en fonction de l'évolution des surfaces et de la rigueur climatique	-10,5%	-0,9%
<b>Engagement 6</b>	Total des déchets non dangereux	Indicateur non suivi	930,9 tonnes
	Total des déchets dangereux	Indicateur non suivi	1105,1 tonnes
	Quantité totale de déchets	Indicateur non suivi	2036 tonnes
	Nombre de véhicules d'occasion reconditionnés	4000 véhicules	4432 véhicules
	Temps de préparation moyen d'un véhicule	15 jours	13 jours

# REMERCIEMENTS

---

Le Groupe Chopard remercie toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration de cette Déclaration de Performance Extra-Financière 2024 :

- les responsables des Groupes de Travail RSE pour leur implication dans la rédaction du document, dans la collecte d'informations sur leurs actions et stratégies, et l'analyse de leurs indicateurs de suivi et de performance : Anais CHAN, Sandrine DEGENEVE, Sara HADDADI, Audrey MONNOT, Marie MOYSE, Quentin CHOPARD, Alain BAFFICO, Maxime BLAISE, et Sylvain FAUCHET
- toutes les contributrices et contributeurs internes à la collecte de données
- l'équipe marketing pour la mise en forme du document, en particulier Vincent DODY, Charlotte VERNET, Clémence DUPUIS et Kévin GARNIER ; merci d'avoir valorisé nos engagements et actions d'une aussi belle manière.

Crédits photo : Direction du marketing Groupe Chopard

GROUPE  
**CHOPARD**  
Laissez-vous transporter